

Liury-Info

LE MOT DU MAIRE

L'automne est la saison des reprises :

- reprise aux écoles avec trois classes en maternelle et cinq classes en primaire, et des effectifs corrects ; une rentrée somme toute satisfaisante.
- reprise au restaurant scolaire, à la garderie, à l'étude, des services qui ont une fréquentation suivie et soutenue.
- reprise avec le Comité d'Animation et l'ensemble des associations, à qui l'on doit un Bric-à-Brac fort réussi dans une ambiance joyeuse et bon enfant.
- reprise des activités municipales avec le vote du budget supplémentaire, la réalisation des travaux programmés et l'étude de nouveaux dossiers.

- reprise enfin pour chacun d'entre nous, après des vacances sans aucun doute profitables.

Alors, puisque reprise il y a, bon courage à tous.

Le Maire,
Michel Blanchouin

HALTE AUX CASSEURS !

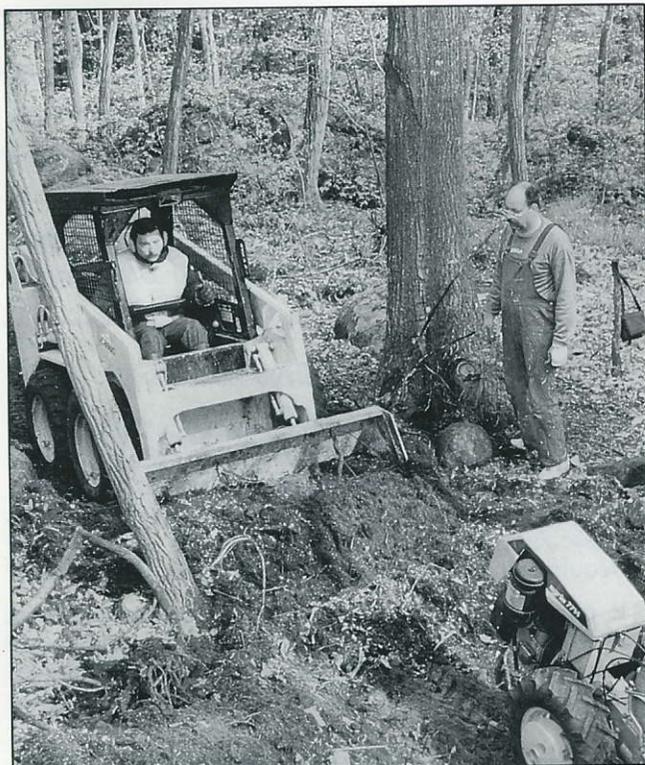
L'inauguration du parcours de santé et de l'aire de jeux pour enfants réalisés à l'initiative du conseil municipal jeunes et de la commission Jeunesse a eu lieu le 6 juillet, dernier jour d'école. Le maire en tête, élus, représentants des associations, enfants, institutrices ont pu découvrir ces équipements agréables dans leur cadre de verdure.

Il n'aura fallu que quinze jours pour constater les premières dégradations : trois agrès du parcours de santé brûlés ; un mois plus tard, c'est à l'aire de jeux que les incendiaires – les mêmes ? – s'en prenaient. La première



réaction de colère passée – plainte contre X a bien sûr été déposée immédiatement –, que faire pour éviter de tels agissements ? Nous nous croyions épargnés par ce fameux malaise des banlieues et son cortège d'actes imbéciles. Il y aurait donc parmi nous des gens – des jeunes ? – dont l'unique plaisir est la destruction ? Ou viennent-ils d'ailleurs ? On se pose des questions : vandalisme ou malveillance ?

Il est évident qu'il n'est pas possible d'exercer une surveillance continue, alors comment éviter que le désœuvrement, l'absence d'entourage exerçant la moindre autorité morale dont pâtissent certains jeunes ou moins jeunes ne se traduisent par la répétition d'actes de ce type. Vaste question, aux réponses multiples autant qu'incertaines. Et les adultes sont-ils si qualifiés pour y répondre, eux qui sans vergogne étalent leurs ordures autour de la benne lorsque celle-ci est pleine, ou tout simplement vont faire



La réalisation du parcours de santé par des bénévoles, grâce à du matériel loué.

faire ses besoins à leur chien sur le trottoir du voisin ? Là aussi il faudrait un gendarme en permanence ! Le civisme n'est plus ce qu'il était, lui non plus.

Quoi qu'il en soit, toutes les solutions seront bonnes qui aideront à préserver ces équipements appréciés. Promeneurs, utilisateurs du parcours de santé, mamans qui accompagnent leurs enfants à l'aire de jeux, c'est à nous tous de faire en sorte que ces éléments du patrimoine communal puissent servir longtemps pour la satisfaction de tous.

PH. B.

Associations de copropriétaires

Des associations, dont le fonctionnement est généralement mal connu, peuvent aider les résidents d'ensembles immobiliers pavillonnaires et lotissements à gérer les voies et équipements collectifs.

Le Groupe d'action coopérative de Seine-et-Marne peut vous aider dans ce domaine ; son adresse : 7, rue Louviot à Melun - 64.39.42.99.

URBANISME

PARC DE LIVRY : OU EN EST-ON ?

Beaucoup d'entre vous s'interrogent, des bruits courent, il paraîtrait que... Pas de mystère ni de secret. Le parc de Livry a été acheté par les promoteurs ayant présenté le dernier projet en date (l'hôtel, le golf, la zone d'activités et les soixante pavillons) à ses propriétaires, c'est-à-dire la S.C.I. du parc de Livry. Point final. Les véto administratifs ne sont pas tombés et tant au niveau préfectoral qu'à celui du schéma directeur de la région Ile-de-France, ledit projet est toujours considéré comme incompatible avec la vocation de ce secteur, donc pour l'instant, rien à faire.

D'autre part, certains s'émeuvent de la volonté affirmée des nouveaux propriétaires de clore le terrain. On ne peut que leur rappeler qu'il s'agit d'une propriété privée et que si jusqu'à maintenant on pouvait y pénétrer sans problème, c'était uniquement dû à l'incapacité des précédents propriétaires d'en assurer la clôture et la surveillance.

Ceci dit, ce blocage administratif n'arrange pas les affaires de la commune car nous voyons reculer la date tant attendue où Livry pourra percevoir des revenus de taxe professionnelle convenables. La commission d'Urbanisme et l'ensemble du conseil municipal vont devoir en tirer des conséquences et travailler pour trouver une alternative.

La Commission d'Urbanisme

ENQUETE

L'I.N.S.E.E. réalise du 9 octobre 1991 au 30 avril 1992 une importante étude sur les déplacements des habitants de la région Ile-de-France.

L'enquêteur qui se présentera à votre domicile sera muni d'une carte de fonction. ■



Le nouveau camion de la commune a été inauguré pour le ramassage des textiles le 5 octobre.

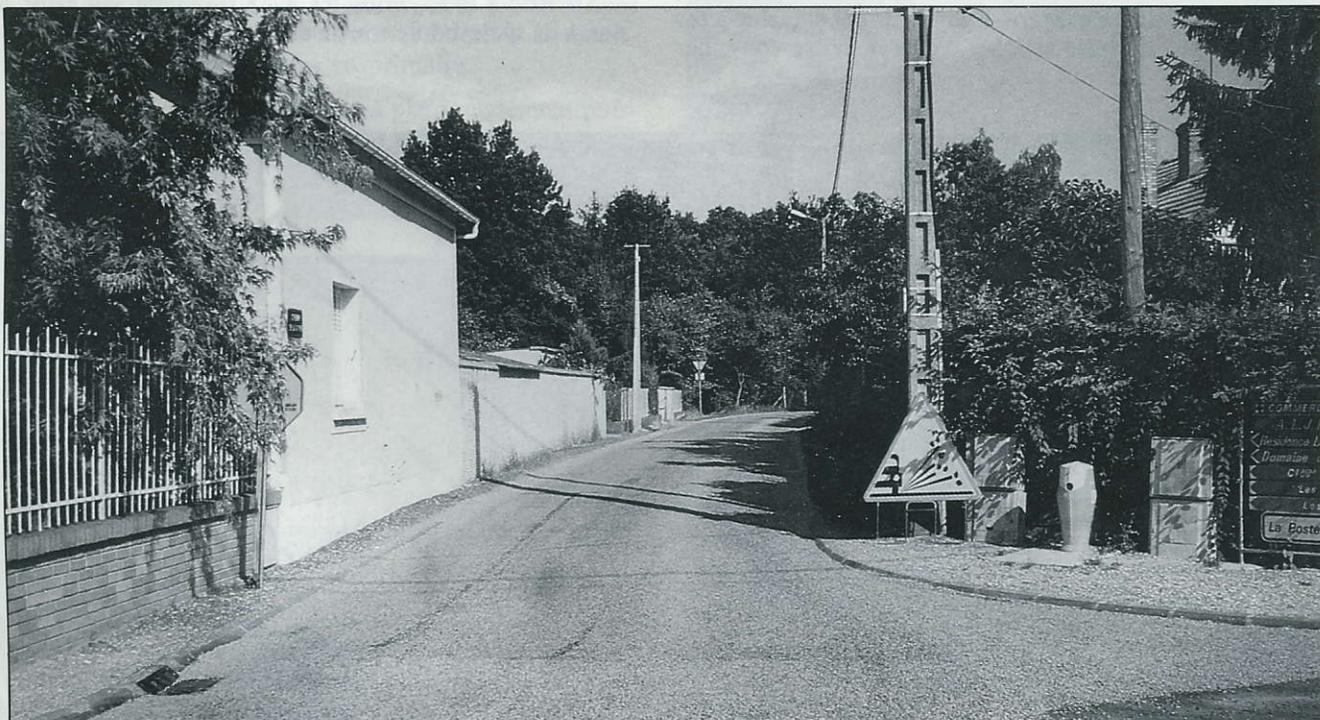


ATTENTION TRAVAUX

Aux quatre coins de la commune



Au chapitre des travaux, réfection du toit de la mairie, gravillonnage du chemin de la Garenne et du tour du cimetière et, enfin, réalisation d'une chaussée correcte chemin latéral.



Mlle Poupart, infirmière D.E.,
informe sa clientèle de ses nouveaux horaires :
11h45 - 12h15 - 17h45 - 18h45
tous les jours sauf dimanche
9, rue des Ormessons - Vaux-le-Pénil
Pour les visites à domicile : 60.68.57.28

COMMUNIQUÉ

Le Centre départemental de conseil et d'assistance aux usagers de l'habitat, organisme sans but lucratif créé par des associations de consommateurs, s'est donné pour but de conseiller et d'assister techniquement les usagers dans le domaine de l'habitat, accession à la propriété, construction, malfaçon, etc.

Pour tous renseignements, s'adresser au C.D.A.U :
7, rue Louviot, 77000 Melun - 64.39.42.99



DERNIÈRE MINUTE : on nous signale du changement dans la mise à disposition de la benne : celle-ci ne sera plus accessible que les 1^{er} et 3^e samedis de chaque mois, de 10 h à midi, et sous la surveillance d'un employé communal, ceci afin de tenter d'éviter les abus actuellement constatés.

Amoureux de la nature, nous avons besoin de votre aide

"Il fait bon vivre à Livry !" Comme un leitmotiv cette phrase court sur toutes les lèvres. Attention ! des périls nous menacent : à l'horizon se trame le plan d'aménagement de l'Ile-de-France (S.D.A.U.R.I.F.) ; sur notre planète malade bois et forêts sont menacés.

Pas question de se mettre la tête sous l'aile ou de se réfugier dans son cocon individuel.

Que nous réserve le S.D.A.U.R.I.F. ?

Laisserons-nous sacrifier nos bois, poumons du village, méritant toute notre attention ? Les barrières dressées aux principales entrées visent à éviter la pénétration par les 4x4, mais des motards sillonnent aussi les allées, polluant, empestant et pétaradant. Que faire ? réprimer, pénaliser ? Valoriser l'environnement c'est conjuguer espaces verts et tout le reste.

LES DECHETS

La croissance rapide de la production de déchets implique des choix. Le coût de l'enlèvement et du broyage augmente dans des proportions importantes. La benne postée à l'orée du bois visait à supprimer l'enlèvement des encombrants : expérience aujourd'hui décevante, difficile à contrôler. A peine la benne arrivée les déchets affluent. Destinée aux habitants de Livry, elle est prise d'assaut par des porteurs venus d'ailleurs. Sa présence n'évite qu'en partie les déchar-

ges sauvages, en bord de Seine, chemin du port, etc. Le coût en heures de travail pour nos employés communaux, en mobilisation de véhicules, est prohibitif.

De multiples questions se posent. Devons-nous :
– *sélectionner les ordures et déchets ménagers pour un compostage, récupérer les plastiques comme le papier ?*
– *sensibiliser la population à tous les problèmes de l'environnement dans la vie quotidienne ? et comment ?*
– *trouver un circuit pour les engins motorisés ?*
– *réfléchir sur la façon de peser sur les décisions qui nous concernent mais sont prises ailleurs ?*

Toutes ces questions nécessitent réflexion et débat démocratique. Apportez vos propres questions et vos suggestions, rejoignez le groupe de protection de l'environnement, participez à la rencontre du MARDI 12 NOVEMBRE à 20 h 30 EN MAIRIE.

La Commission Cadre de Vie

LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES : ON TRAVAILLE

Depuis leur élection, Yoann, Kevin, Erwan, Franck, Nicolas et Thomas ont travaillé lors de plusieurs réunions, encadrés de Brigitte et Marie-France. Ils ont présenté leurs projets à M. le Maire et à M. Agisson, notre conseiller général.

Ces projets étaient nombreux et les choix ont été difficiles. Actuellement, ils réfléchissent à l'implantation d'une fontaine sur la place du village et à des activités pour les jeunes de leur âge. Les réunions de travail vont reprendre et nous vous tiendrons au courant de leur action.

Au Bric-à-Brac, vous les avez sûrement vus tenir le stand de chamboule-tout : une bonne recette !

M.-F. L.



Le conseil municipal jeunes attentif aux propos du maire et du conseiller général.

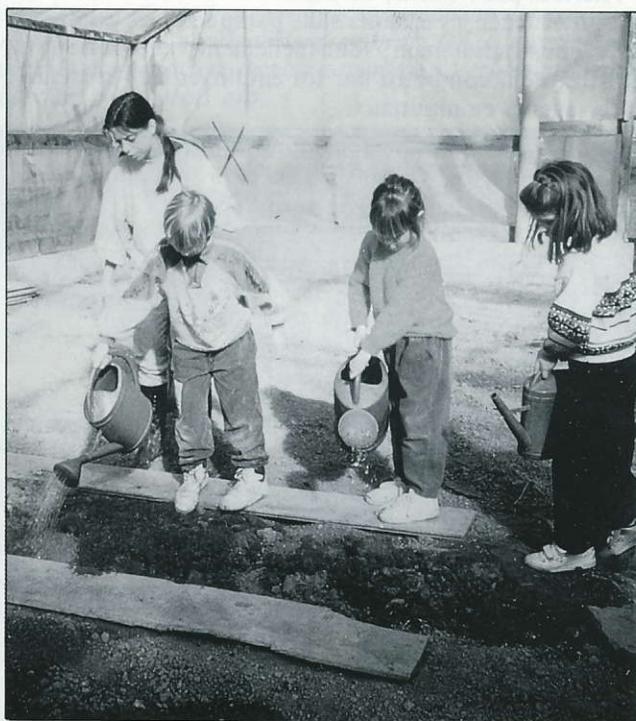


DU CÔTÉ DES ÉCOLES

Rentrée dans le calme aux deux groupes scolaires avec des effectifs satisfaisants : 3 classes et 73 élèves en maternelle, 5 classes et 116 élèves en primaire.

Les services annexes tournent à plein rendement puisque la garderie-étude accueille 26 enfants, tandis que le restaurant scolaire fait le plein avec un effectif maximum de 97 convives en deux services.

La classe de découverte a permis aux enfants du cours préparatoire de découvrir la vie à la ferme et de faire connaissance avec plantes et animaux.



Lors du dernier conseil municipal, la décision a été prise de faire bénéficier la classe de CM 2 d'un séjour de deux semaines à l'île de Bréhat, au printemps prochain. Ce joli site des Côtes-du-Nord, près de Paimpol, permettra aux enfants d'approfondir la connaissance du milieu marin.

La Caisse des écoles a décidé de remplacer le loto par une soirée dansante qui aura lieu le samedi 7 décembre à l'A.L.J.E.C. Retenez dès maintenant la date.



Danses et chants ont rythmé la kermesse.



Nos musiciens en herbe.

Le jeudi 19 septembre, un incendie s'est déclaré sur le toit de l'école maternelle alors qu'une entreprise procédait à des travaux d'étanchéité. Le feu s'est communiqué à la charpente du dortoir, la détruisant en partie ainsi que le doublage du plafond.

Alertées par l'odeur, enseignantes et femme de service ont pu évacuer les enfants sans panique et les pompiers, intervenus rapidement, sont facilement venus à bout du sinistre, déjà combattu par les employés de l'entreprise et les agents communaux.

Le dortoir est provisoirement inutilisable et les vacances de Toussaint seront mises à profit pour refaire peintures, moquette... et toiture.

Cette alerte, heureusement sans conséquences autres que matérielles, va donner lieu à un plan complet de mise à jour des règlements de sécurité en vigueur dans les locaux recevant du public.

La Commission Scolaire

Rappel des prochaines dates de vente des tickets de cantine :

- tickets de novembre (15 repas) : du 24 au 26 octobre ;
- tickets de décembre (12 repas) : du 28 au 30 novembre ;
- tickets de janvier (16 repas) : du 19 au 21 décembre ;
- tickets de février (16 repas) et tickets de mars (10 repas) : du 30 janvier au 1^{er} février.



Afin de mieux maîtriser les variations des effectifs scolaires, il est demandé aux nouveaux habitants de Livry ayant des enfants de se faire connaître sans attendre.

D'avance merci.

BON ANNIVERSAIRE, GERMAINE !

Grand branle-bas à la mairie samedi 12 octobre : il s'agissait de fêter le centenaire de Germaine Defays. Les enfants des écoles ont chanté pour elle, puis lui ont offert le gigantesque gâteau – orné de 100 bougies – qu'ils avaient confectionné. Le maire, le conseiller général J.-C. Agisson, les élus, lui ont apporté le témoignage de leur amitié et lui ont offert quelques cadeaux.

L'esprit alerte et la répartie vive, notre centenaire a levé sa coupe de champagne avec l'ensemble de ses amis.



Nous avons l'âge de notre tendresse
Notre usure n'est rien que de l'amour inemployé.

Stan ROUGIER

“Le rêve de ma jeunesse... Finir mes jours à Montmartre avec ma planche, les passants que je croque, que je dessine... Voilà mon côté bohème”, ajoute-t-elle. Son regard bleu pétillant et rieur se durcit comme si elle regardait ailleurs. Sa voix retentit soudain : “Je me retrouve au milieu

Histoire de Livry

L'A.C.A.M.E., Association pour la carte archéologique de Melun et ses environs, prépare pour 1992 un numéro spécial de sa revue *Pagus Melodunensis* faisant état, grâce à la collaboration de nombreux érudits régionaux, de découvertes inédites concernant l'archéologie et l'histoire de Livry. Les colonnes de cette revue sont ouvertes à tous sous réserve que les courtes notices qui y paraîtraient présentent un intérêt historique ou scientifique manifeste. Avis aux historiens locaux.

D'autre part, un document vidéo sur la seigneurie de Livry au XVIII^e siècle a été élaboré en collaboration avec le service départemental des Archives et du Patrimoine. Une projection sera organisée pour les habitants de Livry.

A.C.A.M.E. : salle Henri-Clayette, groupe scolaire Jean-Bonis, rue Marché-Marais, 77000 Melun-Nord.

des bois et des oiseaux ; ça n'a pas toujours été facile.”

Son côté bohème, je le retrouve dans cette chambre où Germaine raconte, se raconte. Du milieu des croquis, des ébauches et des peintures, elle extrait le portrait jauni d'un homme vêtu d'une blouse de peintre. “Voilà mon père, brillant architecte parisien.” Germaine rend hommage à celui qui lui a légué tant de dons, mais meurt trop tôt. Germaine n'a alors que cinq ans, mais sa grand-mère cultivera chez la petite fille ses talents artistiques. Quant à sa mère, le portrait d'une très jolie femme trône sur la table : modiste à la mort de son mari, elle part présenter la mode du chapeau français en Espagne, puis au Venezuela.



A Paris, Germaine exerce son métier dans la couture, chez les sœurs Lalot, chez Barkley... Créatrice modéliste, elle dessine et vend ses croquis aux maisons de couture. Après un grave accident de chemin de fer, elle reste handicapée des genoux et devient organiste à Vert-Saint-Denis, pendant vingt-trois ans.



Si les escaliers de la Butte n'accueillent pas Germaine – la vie en a décidé autrement –, à Livry, pendant vingt-cinq ans, les croquis s'accumulent : fêtes et danses au foyer laissent leur empreinte sur les papiers qu'emmagasine Germaine. Elle peint, expose, vend des œuvres. Dans le secret de sa demeure, elle noircit les pages d'un gros cahier : “Mon journal, mon ami, celui qui chaque jour reçoit mes émotions...” Pardon Germaine, j'ai l'impression de frôler l'indiscrétion.

O. R.

LA LOI DE 1901 A 90 ANS

La vie associative est très active à Livry, près d'un habitant sur deux adhère à l'une ou l'autre, quand ce n'est pas plusieurs, des nombreuses associations existant sur la commune. Toutes ces associations sont régies par les dispositions édictées par cette fameuse loi de 1901.

Que de chemin parcouru depuis les confréries, les corporations du Moyen Age, qui permettaient aux personnes de se regrouper pour se faire reconnaître et respecter. La Révolution, avec la loi Le Chapelier de 1791, proclame "l'anéantissement de toutes les associations". Pendant tout le XIX^e siècle, toute association est soumise à l'autorisation préalable, au régime de police, et à toutes sortes de tracasseries et de mesures restrictives, sources de manifestations parfois violentes.

De 1871 à 1901, pas moins de trente-deux projets de loi furent nécessaires pour aboutir à la reconnaissance de la liberté d'association que fit voter Waldeck-Rousseau, président du Conseil, en 1901.

La liberté donnée par cette loi est pratique, simple, moderne et permet à chacun de s'associer avec qui il veut – liberté qui nous semble élémentaire mais dont ne jouissent pas les habitants de nombreux autres pays où c'est même parfois un motif d'emprisonnement.

Il existe aujourd'hui en Ile-de-France près de 200 000 associations, 1 Francilien sur 2 y adhère, 1 sur 4 y est actif, 1 sur 15 y exerce une responsabilité.

Il faut en conclusion souligner leur caractère non lucratif et rappeler qu'elles reposent sur le bénévolat. Qu'elles s'occupent de sport, d'environnement, de loisirs, de personnes âgées ou d'enfance, ces associations, en toute indépendance, fonctionnent grâce à ceux qui prennent sur leur temps de repos, de loisirs, pour les faire vivre. Ces associations, leurs dirigeants, leurs adhérents jouent un rôle important dans la vie de la cité. Qu'ils en soient remerciés : sans eux la vie à Livry ne serait pas ce qu'elle est.

Ph. B.



Samedi 12 octobre, l'opération Portes ouvertes des associations a permis aux habitants de Livry de découvrir les nouveaux locaux de la Villa du Nil et de mieux connaître les activités mises à leur disposition par les associations. Un apéritif réunissait le soir les différents responsables de celles-ci.

ANIMATION

En mai, les 25 et 26 très exactement, le tournoi de football interquartiers a réuni une vingtaine d'équipes, tant jeunes qu'adultes. Matches très disputés qui ont vu, chez les jeunes, la victoire du Clos de Givry et chez les adultes, celle des Uselles sur les Dragées après une séance de tirs au but mémorable. A noter que les Uselles l'emportent pour la deuxième année consécutive. Bravo à tous les participants et merci au bar-tabac l'Ermitage qui a fourni les récompenses.

Après un 14 juillet bien arrosé, qui a vu quelques courageux tenter malgré tout de danser entre les flaques d'eau et de boire autre chose que l'eau du ciel en s'approchant de la buvette, la question va se poser à nouveau de l'opportunité de maintenir ou pas ce bal, alors que la météo est bien souvent défavorable et que le travail demandé aux organisateurs est hors de proportion avec le nombre de participants.

Heureusement, le Bric-à-Brac du 15 septembre, 9^e du nom, est venu, par son succès, effacer le "four" du mois de juillet. Après quelques gouttes d'eau matinales vite évaporées, c'est sous un magnifique soleil que la journée s'est déroulée. Plus d'exposants, plus de visiteurs, plus de

Au tournoi de foot interquartiers, les équipes féminines ont encore créé la surprise.



monde à la buvette, donc... plus de recette. Le Comité d'Animation, maître d'œuvre, et toutes les associations ayant apporté leur concours, du C.O.S à la F.N.A.C.A. en passant par l'A.L.J.E.C., et j'en oublie, ont donc le moral au beau fixe et se penchent déjà sur l'organisation, en 1992, du 10^e Bric-à-Brac qui, sur le thème du Moyen Age, donnera lieu à une animation particulière. Nous pensons à un concert de musique ancienne, à des reconstitutions en costume, des échoppes d'artisans, etc. Un petit groupe va dès maintenant travailler sur le sujet et si vous souhaitez l'aider, par l'apport d'idées, de documents, en aidant à la confection de costumes, de décors, n'hésitez pas à contacter Ph. Bailly, vous serez le ou la bienvenu(e).

Et pendant ce temps, la cave de la Villa du Nil s'achève : l'installation électrique est terminée, le chauffage fonctionne, une sono a été achetée, la visite de sécurité des pompiers a confirmé que tout était bien conforme et

monté dans les règles de l'art et le maire a pu signer l'arrêté d'ouverture. Reste à poser la banquette en bois faisant le tour de la salle et quelques brouilles accessoires mais ça y est, elle est opérationnelle ; quand on pense que le premier coup de pioche a été donné fin 87, on peut dire : ouf !



Les souriantes membres du C.O.S. assiégées par les demandeurs de couscous.

Il faut maintenant l'utiliser et trouver un spectacle inaugural mais, dès le 12 octobre, le nouveau bâtiment a accueilli l'opération Portes ouvertes des associations organisée dans le cadre du 90^e anniversaire de la loi de 1901. Chaque association a pu présenter par des



Lampe Pigeon, vieux disques des années 60, casseroles en cuivre ou service de verres, on n'a que l'embaras du choix.



Comment résister ? le billet gagnant et un sourire en plus !

panneaux, des photos, ses réalisations et renseigner les visiteurs sur tous les points nécessaires. Une opération utile, les nouveaux habitants, et quelques anciens également, ne sachant pas tous que, par exemple, on peut se promener dans le parc du Clos Notre-Dame et y acheter du miel, que l'on peut pratiquer le yoga à l'A.L.J.E.C. ou que la F.N.A.C.A.-Anciens combattants organise des repas de fruits de mer.

Participez nombreux à l'animation du village : à Livry, il se passe toujours quelque chose.

La Commission Animation

Prochains ramassages :

- papiers : samedi 16 novembre ;
- encombrants : mercredi 20 novembre.

AFFAIRES SOCIALES

Informations sociales en vrac :

- Le repas des anciens aura lieu le dimanche 8 décembre à l'A.L.J.E.C. : réservez votre journée.
- Le C.C.A.S. est ouvert tous les jours de 10 h 30 à midi et de 16 h 30 à 18 heures, sauf le samedi.
- Mme Daudé, l'assistante sociale du secteur, assure une permanence au C.C.A.S. le premier mardi de chaque mois de 10 heures à midi.
- Le C.C.A.S. vous rappelle que le service d'aide ménagère fonctionne et se tient à votre disposition pour vous renseigner sur les conditions à remplir.
- De même, un service de portage de repas à domicile existe à Livry ; tous renseignements au C.C.A.S.
- Les personnes susceptibles de bénéficier de l'allocation de chauffage doivent se faire connaître auprès du C.C.A.S. en se munissant de leur avis de non-imposition 90 et d'un justificatif de ressources.
- Permanence de l'Union des consommateurs le 3^e jeudi de chaque mois à partir de 18 heures au C.C.A.S.
- Le C.C.A.S. recherche une personne pouvant assurer la garde d'enfants à domicile et le ménage.

Parents,
vous cherchez une assistante maternelle agréée pour garder votre enfant en toute sécurité pendant votre temps de travail et vous voulez connaître démarches et avantages ;

Madame,
vous voulez être assistante maternelle agréée à la journée et vous voulez savoir quelles sont les conditions et avantages ;

vous pouvez trouver toutes ces informations en mairie, au C.C.A.S. On vous y indiquera démarches et organismes à contacter.

La Commission Sociale



Le 6 juin dernier, le voyage annuel de nos anciens les a emmenés en Champagne-Ardenne, au lac de Der-Chantecoq, pour une sortie et un repas très appréciés.



A la récente bourse aux vêtements, record d'affluence, record de vente, et excellentes affaires pour petits et grands. Un grand merci aux personnes ayant apporté leur aide. ▶

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Nous voterons en 1992 : élections cantonales.

Les inscriptions sur les listes électorales sont reçues en mairie, pour les nouveaux habitants ou les jeunes atteignant dix-huit ans, jusqu'au 31 décembre.

Se présenter muni d'une pièce d'identité et d'une quittance de gaz ou d'électricité.



ÉTAT CIVIL

Mariages :

OLLÉON Jean-Claude et LAMIOT Evelyne	le 30-03-1991
BERTAUX Pierre et ROUAUD Denise	le 01-06-1991
JOUETTE Bruno et BOHARD Valérie	le 15-06-1991
ANDRE Juan et FILIPE Edith	le 22-06-1991
GRENIER Patrick et CAQUAIS Nathalie	le 22-06-1991
GAVINI François et THORET Anne	le 20-07-1991
MAGÈRE David et LAUVERJON Myriam	le 31-08-1991
DEROUARD Philippe et SLOBODZIAN Carole	le 21-09-1991

Naissance :

AMON Mélanie	le 10-02-1991
RINGENBACH Marine	le 12-02-1991
LAUVERJON Kristel	le 18-02-1991
POLICHISO Amori	le 25-02-1991
MARTIN Nicolas	le 01-07-1991
BARBIER Nicolas	le 15-07-1991
PREUD'HOMME Rémi	le 17-07-1991
PANNIER Céline	le 22-08-1991
PERRIER Allison	le 08-09-1991
LECHIEN Clémence	le 25-09-1991

Décès :

GUILLOT Élise, veuve LAFORGE	le 22-02-1991
TEILLERIE Marguerite	le 07-03-1991
WEYDMANN Thérèse	le 23-03-1991
PRIVAT Camille	le 08-04-1991
LAFFRAY Robert	le 25-05-1991
SAP Lucien	le 29-04-1991
THOMAS Camille, veuve BLANQUET	le 12-05-1991
HERVÉ Louis	le 07-06-1991
RIDANT Adèle	le 13-06-1991
GARMA Rosa, veuve GARCIA	le 15-07-1991
LAMBERT Madeleine	le 16-07-1991
DELAHAIE Jeanne, veuve FLEURU	le 18-07-1991
ANDREY Emma, veuve CREPIN	le 27-08-1991
AURRAN Marie-Madeleine	le 10-09-1991

RECENSEMENT MILITAIRE

Vous avez dix-sept ans :

Si vous êtes né en	Vous devez vous faire recenser au mois de
Octobre, Novembre, Décembre	Janvier
Janvier, Février, Mars	Avril
Avril, Mai, Juin	Juillet
Juillet, Août, Septembre	Octobre

Comment faire ? Présentez-vous à la mairie muni du livret de famille ou d'une fiche familiale d'état civil et de votre carte d'identité ou votre passeport.

Le bloc-notes...

A.L.J.E.C.

Comme chaque année à pareille époque, les activités de l'A.L.J.E.C reprennent. L'été a été mis à profit pour refaire entièrement la toiture et bientôt ce sera le tour de l'allée longeant le bâtiment.

Après une Saint-Jean qui, couplée avec le spectacle de danse, a connu une affluence record, les prochaines manifestations sont connues : assemblée générale, le 9/11 ; choucroutes, les 23 et 30/11 ; soirée auvergnate, le 8/2 ; carnavale, le 14/3 ; soirée cyclo, le 28/3 ; soirée paella du tennis de table, le 23/5.

Après l'aviation, le modélisme, le chemin de fer, etc., on annonce pour les 4 et 5 avril prochain une grande exposition sur la Poste.

SOCIETE DE CHASSE

Les bois de Livry prennent les couleurs de l'automne et la saison de chasse est ouverte depuis le 29 septembre, et s'achèvera le 29 février prochain.

Dans un souci de bonne harmonie et de sécurité entre chasseurs et promeneurs, nous vous demandons, les jours de chasse, de n'emprunter que les chemins. La chasse n'a lieu que les dimanches et jours fériés, seul le pigeon est chassé en semaine, le tir étant alors dans ce cas dirigé vers le haut et donc sans danger pour le promeneur.

En cas de problème ou pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le président de la société de chasse, M. Audebert, 11 chemin latéral, Livry.

LA CHESNAIE

Calendrier du trimestre :

- anniversaires, à 15 h 30 : mercredi 27/11, vendredi 27/12 ;
- animation : spectacle de variété en décembre et autres animations dont les dates seront affichées au tableau du foyer ;
- cabaret, à 20 h 30 : vendredi 15/11, Guy Béart ;
- repas A.R.P.A.C., à 19 h 30 : vendredi 6/12, la Bretagne ;
- exposition de peinture : Mme Evein, vernissage le vendredi 6/12 à 18 h 30 ;
- vente de chocolats : samedi 14/12 à 14 h 30 ;
- repas de fin d'année : vendredi 27/12 à 12 h.



NOUVELLES PAROISSIALES

La rentrée des catéchismes s'est effectuée le 2 octobre.

Les messes sont célébrées à Livry le 2^e samedi du mois à 18 h 30 et le 4^e dimanche à 11 heures. La messe de Noël sera célébrée le 24 décembre à 21 heures.

Pour tout renseignement concernant la paroisse, appeler le 60.68.01.11.

F.N.A.C.A.

Un seul mot : la continuité. Après le voyage en Alsace du mois de juin - un nouveau succès -, et le buffet campagnard de septembre, le bureau a préparé son programme pour la saison 91-92 : 11 novembre, banquet annuel des Anciens combattants ; janvier, galette des rois et loto : mars, journée fruits de mer ; mai, réception de nos amis de Semur-en-Auxois et jumelage officiel de nos comités.

Visite surprise d'Alain Mimoun, vainqueur inoubliable du marathon olympique de Melbourne en 1956, au départ des Foulées de Livry le 14 avril.

U.S.L.S.

L'U.S.L. a tenu son assemblée générale le 7 septembre. Les différents rapports présentés font état d'une bonne santé de l'association, de finances saines, les effectifs étant par contre en légère baisse. Différentes récompenses ont été attribuées, en particulier à M. Th. Machy pour huit places de 1^{er}.

L'U.S.L. a été présente dans de nombreuses épreuves, dont bien sûr Livry-Le Châtelet le 30 juin, mais aussi le récent Paris-Versailles où, parmi 22 000 concurrents, 4 portaient les couleurs de Livry.

Composition et impression
Editions Express - 43.05.50.30

Scans Cl.Pestourie.